

LIAISON

COMMISSION DU DROIT L'ONTARIO

Message du directeur exécutif



Il y a environ cinq mois, je devenais le directeur exécutif de la CDO. Jusqu'à maintenant, je suis très impressionné par la compétence et l'engagement extraordinaires du personnel, des membres du Conseil des gouverneurs, des alliés et des partenaires de la Commission.

Pourquoi tant de personnes se dévouent-elles pour la CDO? La réponse est

complexe, mais je crois qu'on peut la ramener à quatre facteurs interreliés :

- **Indépendance** : La Commission pose un regard impartial, lucide et à long terme sur des enjeux complexes et controversés.
- **Engagement** : La CDO est un chef de file dans le secteur de la consultation et de l'élaboration de politiques participatives, transparentes et inclusives.
- **Rigueur et équité** : Les rapports de la CDO sont pluridisciplinaires, fondés sur les faits et équilibrés, et font autorité.
- **Portée** : La CDO élabore des solutions pratiques et fondées sur des principes à des enjeux qui touchent des centaines de milliers d'Ontariennes et d'Ontariens.

Ces caractéristiques procurent une solide pierre d'assise à la Commission. Toutefois, l'avenir réserve bon nombre d'enjeux et de défis à la CDO, dont :

- le renouvellement du financement et l'élaboration d'un nouveau plan stratégique;
- l'achèvement des projets en cours et la mise en œuvre de nouveaux projets;
- l'élargissement de la portée de notre travail;
- l'intensification de nos relations avec les communautés vulnérables et diversifiées de l'Ontario;
- l'augmentation de nos partenariats avec les facultés de droit et les organismes juridiques et de réforme du droit;
- l'amélioration de notre stratégie numérique.

Je suis convaincu que grâce à votre appui et à vos conseils, la Commission sera en mesure d'aller de l'avant et de s'attaquer à ces enjeux et à bien d'autres.

Nye Thomas

dans ce numéro . . .

- **Préparation pour le renouvellement**
- **Définition du projet sur la diffamation**
- **Débat ouvert sur les données ouvertes**

EN BREF

Nouvelles

Un éditorial paru le 11 janvier dans le journal Toronto Star traitait des « excellentes recommandations pour rendre plus rationnelles et pertinentes les règles touchant les soins aux personnes âgées » de la CDO. Suivez le lien à l'adresse lco-cdo.org.

Le point sur nos projets

Patrick Monahan, sous-procureur général et membre du Conseil des gouverneurs de la CDO, a accepté le 19 novembre le rapport final de la Commission portant sur la simplification des procédures pour les petites successions, qu'il a qualifié de « solution pratique ». De plus, le rapport provisoire du projet sur la capacité juridique, la prise de décision et la tutelle est maintenant accessible à l'adresse lco-cdo.org. Enfin, le document de travail du projet sur l'amélioration des dernières étapes de la vie paraîtra bientôt.

Fin du mandat des avocats détachés du MPG

La période printemps-été qui débute marque la fin du mandat de Ken Lung et Fran Carnerie à titre d'avocats en résidence à la CDO détachés du ministère du Procureur général. Merci à chacun de vous.

Apprentissage pratique

Nous sommes reconnaissants du travail accompli pour la CDO par les étudiants Erin Epp, Patrick Fallon, Adam Giancola et Daniel Wai Hon Yip au cours des sessions d'automne et d'hiver. Félicitations et bienvenue à nos étudiantes estivales Devra Charney (Queen's), Erin Estok (Lakehead) et Lora Hamilton et Meghan Hum (Ottawa).

Du nouveau au Conseil

Christopher Waters, doyen par intérim de l'Université Windsor, s'est joint au Conseil des gouverneurs de la CDO en janvier à titre de représentant des doyens des facultés de droit de l'Ontario. Nous félicitons également Patrick Monahan, Lorne Sossin et Sonia Ouellet, dont le mandat a été renouvelé pour trois autres années. Surveillez le prochain numéro de Liaison pour lire un profil détaillé d'un de nos dévoués leaders bénévoles.



Bruce Elman, le président du Conseil des gouverneurs de la CDO

La CDO prépare le « dossier de renouvellement » pour les bailleurs de fonds

Le deuxième mandat de cinq ans de la Commission se termine en décembre

Bruce Elman, le président du Conseil des gouverneurs de la CDO, entend « garder le cap » au cours de la dernière année du mandat de cinq ans de la Commission du droit de l'Ontario, qui prend fin en décembre. « Nous avons connu deux mandats très productifs et nous nous engageons à poursuivre nos activités de recherche et d'analyse indépendantes et fondées sur des faits, qui sont un aspect si important du processus de réforme du droit », indique M. Elman.

Depuis 2012, la CDO a fait paraître 20 publications, recruté 176 membres pour siéger à des comités consultatifs, effectué des consultations avec un nombre sans cesse croissant d'Ontariennes et d'Ontariens et elle est devenue un modèle respecté en matière de changements juridiques, d'élaboration des politiques et de réforme du droit.

Les solides antécédents de la CDO seront un des points saillants du « dossier de renouvellement » que dresse actuellement Nye Thomas, le directeur exécutif de la Commission, pour le présenter aux partenaires financiers de la CDO plus tard cette année. La Fondation du droit de l'Ontario, le Barreau du Haut-Canada, le ministère de Procureur général et la faculté de droit Osgoode Hall ont conclu avec la Commission une entente de financement d'une durée de cinq ans qui est entrée en vigueur en 2012.

« Le Conseil des gouverneurs est très satisfait des réalisations de la CDO et du leadership de M. Thomas, affirme M. Elman. J'espère que nos partenaires à l'entente verront la situation de même œil. »

Un atelier sur les données ouvertes contribue à un projet provincial



Nye Thomas, directeur exécutif de la CDO, à l'atelier sur les données ouvertes

À quel point les données ouvertes doivent-elles être ouvertes? Voilà une des questions abordées par 50 juristes, universitaires et représentants du gouvernement lors d'un atelier organisé par la CDO, Aide juridique Ontario et le Forum canadien sur la justice civile qui a eu lieu le 15 avril. La conférence intitulée « Open Data

in the Justice System: Opportunities, Challenges and Lessons Learned » (« Données ouvertes dans le système de justice : Possibilités, défis et leçons apprises ») a donné lieu à des tables rondes à propos des enjeux liés aux données ouvertes, à la confidentialité et aux stratégies de cueillette, de diffusion et d'utilisation des données.

L'activité a été organisée dans la foulée de l'initiative de transparence gouvernementale de l'Ontario mise en œuvre par Kathleen Wynne, la première ministre de l'Ontario.

« Les données ouvertes pourraient accroître considérablement notre compréhension du système de justice », avance Nye Thomas, le directeur exécutif de la CDO. « Nous avons toutefois appris qu'elles ne sont pas sans risques. La discussion a permis à chacun de se pencher sur la façon de faire de l'initiative de transparence gouvernementale une réussite. »

PROJET SOUS LES PROJECTEURS

Diverses parties prenantes sollicitées pour le projet sur la diffamation

Une pléiade d'experts provenant de la magistrature, de la pratique juridique, du monde universitaire et du secteur des médias font partie des intervenants qui orienteront la CDO dans le cadre de son nouveau projet sur le droit de la diffamation à l'ère de l'internet.

« Nous misons sur une approche pluridisciplinaire », explique Sue Gratton, avocate chercheuse à la CDO. « Nous ne pouvons pas recourir uniquement à des spécialistes du droit. Nous devons aussi tenir compte de l'opinion des médias, des universitaires, des acteurs de l'industrie de l'internet et des plaignants au Canada et ailleurs dans le monde. » Depuis novembre, Mme Gratton a mené plus de 30 consultations auprès de diverses parties prenantes afin de préciser les modalités du projet. À la suite de ces entretiens, elle a préparé un document établissant la portée du projet, qui a été publié par la CDO ce printemps et sera suivi d'un document de consultation plus tard cette année.

« Nous prévoyons examiner des enjeux de longue date en matière de droit de la diffamation, comme la présomption de préjudice, et nous demander si les particularités de la législation sont toujours appropriées aujourd'hui », indique Mme Gratton. Le projet se penchera aussi sur le concept d'anonymat et abordera les questions liées à la compétence lorsque des commentaires possiblement diffamatoires sont publiés en ligne et accessibles partout dans le monde.

Le projet s'appuiera sur des groupes de discussion, un webinaire en ligne et des façons originales de mobiliser les jeunes utilisateurs de l'internet.

« Nous avons clairement besoin d'une législation sur la diffamation qui prenne en compte les progrès technologiques et l'évolution des mœurs sociales », conclut l'avocate.



La Commission du droit de l'Ontario tient à remercier ses partenaires financiers :



et les facultés de droit suivantes pour leur soutien :

Lakehead University, Queen's University, Université d'Ottawa (Sections de common law et de droit civil), University of Toronto, University of Windsor et Western University.

Elle reçoit un soutien supplémentaire de l'Université York.

COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

2032 Ignat Kaneff Building
Osgoode Hall Law School, York University
4700 Keele Street, Toronto, ON, Canada M3J 1P3
Tél. : 416-650-8406 | Sans frais : 1-866-950-8406
TTY: 416-650-8082
lawcommission@lco-cdo.org
www.lco-cdo.org
twitter: @LCO_CDO



LAW COMMISSION OF ONTARIO
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO